

CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS

OBJET	TEXTE AU B.O.	LIEU OU DOIVENT ETRE RETIRES LES IMPRIMES	DATES LIMITES D'ENVOI DU DOSSIER (le cachet de la poste faisant foi)
			Circonscriptions
<p>Détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps des personnels enseignants des premier et second degrés, des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale relevant du ministère de l'éducation nationale.</p>	<p>Note de service n° 2018-141 du 03 décembre 2018 parue au Bulletin officiel n° 45 du 6 décembre 2018</p> <p>http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=136715</p> <p>La circulaire N° 2018-116 du rectorat de Créteil du 21 décembre 2018</p> <p>http://cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/09/5/circulaire_2018-116_1054095.pdf</p>	<p>Les dossiers de candidatures sont annexés à la circulaire rectorale N° 2018-116 :</p> <p>http://cache.media.education.gouv.fr/file/1_2018/10/2/circulaire_2018-116_annexe2_1054102.pdf</p>	<p>Les dossiers de candidatures à un détachement dans le corps des personnels enseignants du 2nd degré seront transmis aux IEN pour avis, puis adressés avant le 21 janvier 2019 à la DSDEN du Val-de-Marne, DRHM.</p>